

Les personnels de l'atelier chaudronnerie sont intervenus en fin de réunion des Délégués du Personnel pour interpeler la DRH sur les écarts de salaires entre sites. Celle-ci a justifié ses différences par la « jeunesse » de ses recrutements... alors que les autres sites, notamment Lorient et Indret recrutent des personnels plus expérimentés. Elle n'a pas franchement convaincu les personnels présents. Pour la CGT, cette raison ne justifie en aucun cas cette discrimination. Lorsque l'on regarde les moyennes, Cherbourg est au minimum sur chaque catégorie.

Nous appelons les personnels à s'emparer du sujet et à venir demander des comptes à la direction. En 2009, Cherbourg a connu une situation équivalente et la lutte des personnels avait permis un rattrapage et des mesures bas salaire.

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ Travaux Dangereux Pénibles Insalubres et Salissants (TDPIS)

Suite à votre réponse à notre question n°1 de Février 2016 concernant l'équité de traitement de tous les personnels pour les TDPIS, l'application pour les préparateurs CC est-elle effective à ce jour comme vous l'aviez annoncé ?

Réponse de la DRH : « c'est en cours. Beaucoup de retard du à la difficulté de mettre tout le monde au même niveau. »

La CGT recommande à tous les personnels qui ont déjà des TDPIS de surveiller la reconduction de ceux-ci lorsque DCNS aura fait le point.

❖ Manque d'écoute des personnels de terrain

Suite à votre réponse à notre question n°12 de Mars 2016 relative au manque d'écoute flagrant des personnels de terrain, toujours aucune action de traitée et pas de retour non plus du chef d'entité AEM aux élus. Que faut-il faire pour que les personnels soient entendus ?

Réponse de la DRH : « Une réunion de terrain est prévue le 28 avril, un compte rendu oral ou écrit a été fait aux élus avant cette réunion. »

Les élus ont pris note de la date de réunion et seront bien présents à celle-ci aux cotés des personnels.

❖ Hall accès Laubeuf

Suite à votre réponse à notre question n°9 de Février 2016, la verrière a (enfin) bien été réparée.

Mais quand est-il de notre demande sur les tapis gorgés d'eau et des escaliers glissants et dangereux par temps de pluie ? Faut-il attendre qu'un accident arrive pour que le problème soit résolu

Réponse de la DRH : « les chéneaux ont été réparés, les tapis seront nettoyés la semaine prochaine. En cas de problèmes, les personnels doivent alerter les administrateurs de zone. »

Le manque récurrent d'entretien des bâtiments oblige DCNS à prendre des mesures curatives et c'est aux personnels d'être vigilant.

❖ EAA, EDP et matrice de contribution

La CGT exige que tous les personnels PMAD et CC aient 1 exemplaire signé par les 2 parties (personnel et N+1) de leurs EAA, de leur EDP ainsi que leurs matrices de contribution pour les CC. Certains personnels à Convention Collective n'ont pas leurs matrices depuis 3 ans

Réponse de la DRH : « Les EAA et EDP doivent être signés par les deux parties. La matrice est évaluée en même temps que les EAA. Une copie papier signée est envoyée à la GAP/Toulon pour archivage. Le manager ne peut refuser une observation dans la case commentaire. »

Nous continuons de déplorer le manque de transparence sur le déroulement de carrière des CC et nous continuerons d'exiger une commission paritaire toujours refusée par la direction mais indispensable pour que les personnels CC puissent évoluer dans de bonnes conditions. Si vous faites face à un blocage ou une censure, n'hésitez pas à rencontrer votre RRH accompagné d'un élu DP.

❖ Compteur CEX

Pour la nième fois, les temps portés sur le compteur CEX sont bien des temps réalisés dans les plages fixes et variables et écrêtés en cas de dépassement en fin de semaine du solde créditeur. Ces temps résultent du fait de non prises en compte dans les délais de nombreuses natures d'heures et de badgeages.

La CGT exige que la direction fasse le nécessaire auprès de la ligne managériale pour qu'elle ne reste pas sourde aux demandes des personnels de transfert vers leurs compteurs RCR.

Réponse de la DRH : « Une réunion managériale a eu lieu sur le chantier pour rappeler la démarche à suivre »

Nous appelons les personnels concernés à contacter son RRH et mettre en copie la DRH pour transférer le compteur CEX sur le compteur RCR. Si le blocage persiste, contactez un élu DP.

❖ Accès au site

Trop de tourniquets sont hors service porte du Midi. La CGT exige que la direction améliore les accès au site.

Réponse de la DRH : « Travaux en cours. »

À suivre ...

❖ Bonifications Travailleurs en situation d'Handicap

Suite à la question n°11 de Décembre 2015, la CGT demande un bilan détaillé des heures créditées sur les compteurs RCR des travailleurs en situation d'handicap pour la période janvier à fin octobre 2015.

Suite à la question n°17 de Décembre 2015, où en êtes-vous de l'application des temps de douche, de lavage de mains non pris en compte pour ces mêmes personnels ?

Réponse de la DRH : « Le problème des bonifications est connu, mais l'outil SeaRH n'est pas capable de gérer les bonifications avec les facilités horaires. Il n'y aura pas de correctif SeaRH de peur de provoquer d'autres bugs...Donc chacun devra contrôler ses compteurs et faire remonter les oublis de bonifications... »

C'est vrai que ces personnels n'ont que cela à faire !

La CGT ne laissera pas tomber ces personnels et continuera à se battre sur ce dossier.

❖ Sous-traitance montage AEM

Suite au départ annoncé la semaine dernière (semaine 14) des sous-traitants AMTECH employés à AEM (Multispé) relatif à la résorption du pic de charge (9 mois au lieu de 3), nous avons vu arriver en semaine 15 une équipe d'AREVA. Comment expliquez-vous leur présence ?

Réponse de la DRH : « Le sujet de la sous-traitance doit être traité en commission économique. »

Ils vont devoir vraiment se creuser les méninges pour justifier l'utilisation de la sous-traitance.

❖ NAO 2016

La CGT vous demande un bilan détaillé des passages de niveau pour le site de Cherbourg lors des NAO 2016.

Réponse de la DRH : « Les bilans sont donnés en fin d'année en commission de suivi NAO. »

Toujours la grande nébuleuse. Encore une raison d'exiger une commission paritaire d'avancement.

❖ Personnels en arrêt de travail

Il est intolérable de mettre la pression sur les personnels en arrêt de travail pour qu'ils acceptent un poste doux.

La CGT exige l'arrêt de ces pratiques déplorables.

Réponse de la DRH : « Il n'y a pas de pression. C'est juste une proposition et tout se fait avec l'autorisation de la médecine du travail. »

Nous avons à faire à deux mondes différents : ceux qui vivent dans la réalité et ceux qui vivent dans le monde des Bisounours...

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13
HEBERT Géraldine : 56975 / HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073
LECARPENTIER Morgan / SOINARD Arnaud : 55671 / TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Éric : 21540
TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925